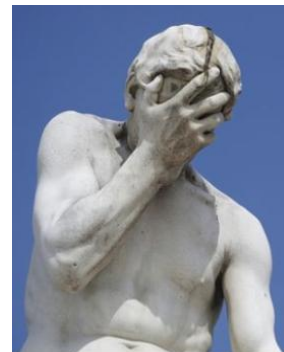


## L'ÉNERGIE DE LA HONTE

Par Dr Said GUEMRA Expert Conseil en Management de l'énergie 4.0

Nous avons vu dans les publications précédentes, l'implication de la France dans l'élaboration des lois de l'énergie au Maroc. C'est bien Tractebel dans le cadre d'un rapport intitulé : processus de révision du cadre légal de l'autoproduction. En clair c'est la France qui fait les lois de l'énergie au Maroc.



Nous avons également vu comment a été élaborée la loi 13/09 relative aux énergies renouvelable : ça dit quoi : tout développeur doit produire en haute tension, injecter dans le réseau ONEE, et alimenter un consommateur haute tension, soit une quarantaine de clients ONEE, et bien évidemment exclure plus de 99,999 % des clients moyenne tension, car les plus importants d'entre eux : Casablanca, Rabat, et Tanger sont distribués par Lydec, Redal, et Amendis. On doit protéger nos intérêts, si ces clients bénéficient des énergies renouvelables, notre chiffre va accuser une très forte, et on n'est pas là pour ça, vont dire les français !

Des projets privé se sont développés, j'ai moi été co-développeur en 2008 du projet éolien Khalladi de 120 MW à Tanger, et maintenant on arrive à la saturation des besoins des quarante malheureux clients de ONEE en HT/THT, tous les projets sont à l'arrêt, et on envoie balader à travers le ministère de l'énergie marocain, tout investisseur national ou étranger.

Des voies s'élèvent pour ouvrir la moyenne tension, et on sort un projet modifiant et complétant la loi 13/09, c'est le projet de loi 58/15. Que dit ce projet de loi dans son article 5 : Les renouvelables peuvent être connectés au réseau national : basse tension, moyenne tension, ou haute et très haute tension, et vous pouvez vendre l'excédent de 20%... Ca va vous êtes content ?

Au Maroc, vous voulez autoproduire comme tout le monde, aucun souci. On va vous faire une loi d'autoproduction (Traktebel) qui va vous faire regretter l'investissent dans les énergies renouvelables : Vous ne pouvez échanger avec le réseau que **10%** au lieu de **100%** **que nous accordons à nos citoyens français**, et on ne parle plus de **20%** à vendre, c'est 10% : celui qui écrit 20% dans la loi 58/15 a été viré: c'est à prendre ou à laisser, et si jamais vous augmentez la puissance, on vous envoie en prison : Est-ce que je me fais bien entendre ?

Maintenant avant de sortir les décrets d'application de la nouvelle loi 58/15 que vous attendez depuis **2016**, et qu'on ouvre le réseau Basse et moyenne tension tant **protégés** durant des année au profit de nos distributeurs français, je vais vous dire la suite des événements :

- On va vous sortir une belle loi d'autoproduction basse et moyenne tension qui ne vous laissera aucune chance d'investir, dans les énergies renouvelables : C'est Traktebel filiale de Engie qui va vous faire ca, vous entendez ?
- On va vous mettre en place notre développeur français : **Qair** qui va développer une puissance du double des projets solaires Noor 1.2.3.4, ou vous avez laissée toutes vos plumes, soit **1 000 MW** composée de photovoltaïque qui va nous couter à 0,12 à 0,14 Dh/kWh, et de l'éolien vers 0.3 à 0.35 Dh/kWh. Nous allons vous faire une **petite remise** sur votre prix du kWh industriel, vous l'aurez à un prix d'ami vers 0,70 Dh/kWh à 0,85 Dh/kWh, et nous, on va se sucrer avec **0,5 Dh/kWh de marge**, mieux que ce qu'on a en tant que distributeur à Rabat, Tanger, et Casablanca. Attendez les décrets d'application, pourquoi vous êtes pressés ? il faut donner le temps à **Qair** de préparer son offensive sur le marché marocain, et même avant la sortie du décret d'application, dont les chiffres doivent réconforter Qair dans son business modèle. afin de rafler tous les contrats moyenne tension ! Après, On va rentrer et ferme la porte de **l'intérieur**, on ne sait jamais, un opérateur marocain peut avoir la même idée..Est ce que vous êtes toujours content avec ca au Maroc ?

**Maintenant allez sur Youtube, et appréciez notre belle offre irrésistible :**  
<https://www.qair.ma>

*Voici Notre offre : vous pouvez satisfaire plus de 50% de vos besoins en énergie verte, et une « importante » économie sur votre facture. Engagez vous dès à présent, le temps de finaliser les décrets d'application, faites vite c'est une offre limité, et avant que l'un développeur marocains n'arrive sur le marché.*

Sortons de cette discussion insupportable.

Je ne veux pas aller plus loin, mais on aura tous compris le plan **machiavélique** de la France dans le secteur de l'énergie marocain depuis 2009, date de lancement par notre Souverain du plan de transition énergétique du Maroc. Si nous disons souverain, cela veut dire une politique **souveraine**, et non dictée par la banque mondiale dans le cas du projet solaire marocain, ou la France, là je ne dirai pas dictée, mais imposée, au nom, et en contrepartie de **l'appui français dans le dossier~ 2 ~ du Sahara.**

Voilà ou nous en sommes ! Si on veut une **souveraineté énergétique**, il va falloir se préparer à la riposte française sur le dossier du Sahara. Le vent a tourné. Est ce que le prix à payer vaut toute cette chandelle concédée à la France? Est-ce que le poids de la France vaut toujours quelque chose après la reconnaissance par les USA maitre du monde, de plusieurs autres pays, et des consulats ouverts sur notre Sahara. En somme la victoire éclatante du Maroc, sous la conduite du père de la transition énergétique marocaine, Sa Majesté Mohamed 6.

Au lieu de mettre ma photo, j'ai mis celle de la statut de la honte, j'ai honte pour mon pays, comme professionnel du secteur de l'énergie, j'ai honte devant mon souverain, j'ai honte de tous ces ministres de l'énergie qui ont géré cette catastrophe depuis 2009, et laisser la banque mondiale et la France nous massacrer de la sorte.

Que pouvons-nous faire ? Continuer à faire des posts sur LinkDin. Le projet de loi sur l'autoconsommation est en route vers le parlement, il passera comme lettre à la poste. C'est un projet PJD élaboré par la France, par quel moyen voulez vous le stopper ?

Je m'en remets à notre Souverain qui a clairement manifesté son mécontentement lors de la dernière réunion avec les responsables du secteur, pour une refonte de fond en comble des lois de l'énergie au Maroc, qui mettrait l'intérêt du marocain en priorité, et non celui de l'économie française, ou de la banque mondiale.

***Je le redis encore une fois : Dieu protégez cette nation de ses amis, ses ennemis elle les connait.***